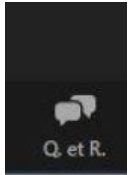


Le Dispositif Emploi Accompagné en Martinique :

*L'emploi accompagné, un outil d'intégration et
de maintien en emploi des personnes en
situation de handicap*

Bienvenue !



Posez vos questions dans l'onglet « Q/R » (plutôt que « conversation »)



Le support sera mis à votre disposition après le webinaire



Privilégiez l'option d'affichage « mode côte à côte » (en haut de l'écran)



Le webinaire est enregistré et sera diffusé via le site internet du PRITH Martinique

Introduction



Séverine EGUIENTA

Responsable du département handicap et
personnes à difficultés spécifiques

**Agence Régionale de Santé de
Martinique**

Introduction



Dominique ALLANET

Délégué Régional Antilles Guyane

Agefiph

Introduction



Guimette BOULINVAL

Directrice générale des Etablissements de l'
Association A.R.P.H.A

AARPHA

Présentation de l'AARPHA

- ▶ L'Association d'Aide à la Réinsertion Des Personnes Handicapées suite à des Accidents (AARPHA) fondée en Mai 2002, propose différents établissements et dispositifs en faveur des personnes en situation de handicap sur le territoire
- ▶ L'association a évolué et s'est renforcée au fil des années
- ▶ Elle offre un panel de services en faveur des adolescents, des jeunes adultes, et des adultes rencontrant un besoin d'accompagnement spécifique.

PRÉSENTATION DE L'OFFRE DE SERVICES A L'AARPHA

ESPO :
Etablissement et
Service de Pré
Orientation

UEROS :
Unité d'évaluation et
de Réentrainement
Social et/ou
Professionnel

SAMSAH : Service
d'Accompagnement
Médico-social

PAS :
Prestation d'appui
spécifique

ESAT : Etablissement
ou Service d'Aide par
le Travail

ESRP :
Service de
Réadaptation
Professionnelle



Les partenaires financeurs du DEAc



Les autres partenaires



Présentation de l' Equipe DEAC



Directrice générale
Mme BOULINVAL G.




Directrice adjointe
Mme BONTE B.



Référente emploi
accompagné
Mme ENELEDA N.



Référente
emploi
accompagné
Mme TIDAS S.



Psychologue du
travail
Mme VILO H.



Secrétaire
Mme GERMANY N.



Béatrice BONTE

Directrice adjointe

du

Dispositif Emploi Accompagné

1. Présentation du dispositif Emploi Accompagné

Qu'est-ce que l'emploi accompagné ?

- ▶ Le dispositif d'emploi accompagné « DEA » est une réponse à l'emploi des personnes en situation de handicap rencontrant un besoin spécifique d'accompagnement
- ▶ L'accompagnement spécifique s'inscrit en subsidiarité avec les autres formes d'accompagnement proposées
- ▶ L'emploi accompagné doit être activé en dernier lieu quand les autres formes d'accompagnement ont atteint leurs limites = méthode entonnoir, priorité droit commun
 - Cap emploi ou Pole emploi pour les demandeurs d'emploi
 - Prestataire PAS (expertise ++ par type de handicap mais ne s'inscrit pas dans la durée)
 - Emploi Accompagné

Les critères de cet accompagnement spécifique :

Le DEAc propose :

- ▶ accompagnement à durée indéterminée
- ▶ accompagnement personnalisé à la demande avec une intensité variable selon les besoins
- ▶ accompagnement de la personne mais aussi de l'employeur et du collectif de travail
- ▶ accompagnement avec une double expertise : professionnel mais aussi médico-psycho-social/ vie personnelle
 - Il permet de sécuriser le salarié, mais aussi l'employeur grâce à l'intervention d'un professionnel (job coach) expert face notamment à certains handicaps pas toujours faciles à appréhender pour l'employeur
 - Il sécurise suite à un recrutement ou quand la personne est déjà en emploi

Les missions de l'emploi accompagné

Analyser les éléments de parcours transmis par la MMPH et le Service Public de l'Emploi, concernant les personnes notifiées

Evaluer la situation des personnes face à l'emploi

Aider à la détermination ou la validation du projet professionnel et à sa mise en œuvre

Evaluer les freins et apporter un appui aux bénéficiaires pour les maintenir dans l'emploi,

Assurer un accompagnement médico-social adapté à leurs besoins, pour sécuriser et fluidifier leur parcours professionnel en milieu ordinaire

L'accompagnement dans l'emploi concerne tant le salarié que l'employeur (privé ou public)

2. Zoom sur les publics éligibles et les modalités d'accompagnement

Public éligible à l'emploi accompagné

- ▶ Demandeurs d'emploi en situation de handicap
- ▶ Salariés ou agents en poste et en situation de handicap
 - Tout type de handicap : psychique, cognitif, moteur, visuel, troubles autistiques...
- ▶ Travailleurs d'ESAT dont le projet est de travailler en milieu ordinaire
- ▶ Employeurs publics et privés
- ▶ Une notification d'orientation Emploi Accompagné de la MMPH ou du SPE (Service Public de l'Emploi) est nécessaire

Procédure d'accueil et d'accompagnement du bénéficiaire

Réceptions de notifications MMPH/SPE + Eléments de parcours

Présentation de Dispositif Emploi Accompagné
Evaluation de la situation du bénéficiaire

Mise en œuvre du projet professionnel
Rencontres employeurs potentiels

Sollicitation des partenaires (AGEFIPH, FIPHFP, MMPH, CAP
EMPLOI, PÔLE EMPLOI, CCAS, CMP...) selon besoin

Soutien médico-social avec des professionnels de santé
(Psychiatre, Neuropsychologue, Ergothérapeute...)

En emploi : Appui au montage d'aides financières et
techniques : Employeurs-salarié

Convention d'accompagnement individuelle/tripartite



Sandrine TIDAS

Référente
du
Dispositif Emploi Accompagné

Etat des lieux 2021

Répartition des 48 personnes notifiées

- ▶ Une majorité d'hommes
- ▶ Prévalence du Handicap psychique
- ▶ Secteur d'activité dominant: **Services à la personne**
- ▶ **30 Personnes en emploi**

16 CDD

12 CDI

2 Auto entrepreneurs

10 en recherche d'emploi

6 en retour aux soins avec une veille

1 en formation

1 en détention

Les plus-values de l'Emploi Accompagné

Situations problématiques rencontrées	Accompagnement proposé
Difficulté de compréhension de consignes	Réalisation d'un document facile à lire avec code couleur / pictogrammes
Hygiène alimentaire / Hygiène corporelle	Relais avec la famille et l'entreprise Intervention Assistant social
Image de soi / Confiance en soi - Estime de soi	Relooking/ Mise en place d'un espace d'écoute thérapeutique et psychologique individuel
Renoncement aux soins	Mise en lien avec la Mission Accompagnement Santé de la Sécurité Sociale
Décompensation	Intervention de la Neuropsychologue ou du Psychiatre Consultant

Conditions de travail inadaptées	Observation et analyse des difficultés pour proposition de réponses compensatrices
Inadaptation/Evolution du poste de travail	Ergothérapeute pour aménagement de poste et proposition d'outils adaptés
Difficultés de déplacement	Mise en place de solution d'accompagnement social
Interrogations , attentes de l'employeur Gestion de situations urgentes	Mobilisation du référent Emploi accompagné Fréquence des contacts selon besoins Sensibilisation des équipes dans l'entreprise

Des points réguliers sont faits sur l'évolution du bénéficiaire au sein de l'entreprise, tant avec lui qu'avec l'employeur.

Un livret d'accompagnement est utilisé et mis à jour lors de chaque bilan.

Points forts des personnes accompagnées



La plupart des personnes accompagnées ont une expérience professionnelle et sont ouvertes à de nouvelles expériences



Ce sont des personnes compétentes dans leur domaine, ou en recherche d'acquisition ou de développement de compétences



Elles sont en capacité de s'adapter à leur poste et à leur environnement de travail notamment lorsque ceux-ci sont aménagés

3. Témoignages et retours d'expérience



**1 exemple
d'accompagnement**

Henry, 55 ans victime d'un AVC en 2010

Parcours à l'AARPHA : UEROS / Post UEROS puis orientation DEAc / SAMSAH

- ▶ Après quelques années d'inactivité, reconnu en situation de handicap (RQTH), Henry a suivi un stage en UEROS de 6 mois au cours duquel il a pu bénéficier d'un réentraînement et d'un accompagnement sur la base d'un projet en adéquation avec sa situation.
- ▶ A l'issue de ces 6 mois de réentraînement, Henry a eu une notification de la CDAPH vers l'emploi accompagné. Un suivi Post UEROS a permis de maintenir une veille le temps de son entrée au DEAc.
- ▶ Henry, sans emploi, est notifié pour le DEAc de Juin 2019 à Février 2023.

Parcours professionnel réalisé au DEAc

L'accompagnement d'Henry a consisté à :

- Faire des entretiens professionnels
- Prospecter auprès d'entreprises en tenant compte de la zone géographique
- Faire une proposition de poste de mécanicien soudeur dans une entreprise du Nord Caraïbe
- Faire une immersion d'une semaine en 2019 dans cette entreprise.
- Mettre en emploi : 2 CDD de 6 mois en 2019 suivis d'un CDI en 2020.
- Organiser des échanges en entreprise avec le salarié et l'employeur

Actions de maintien à l'emploi / Médico Social

Des difficultés rencontrées :

Gestion de son budget / Distance entre son domicile et son lieu de travail / Pathologie / Conditions de vie ont fortement impacté son activité professionnelle et ont nécessité des interventions et démarches diverses :

- mobilisation d'aides financières (pour l'employeur et pour Henry)
- écoute thérapeutique face à des difficultés de comportement et d'hygiène de vie
- appui au montage de dossier d'aide au logement en collaboration avec le SAMSAH et CCAS de Saint-Pierre
- Bilans tant avec l'employeur et qu'avec Henry réalisés régulièrement par téléphone et sur site de travail

Henry est toujours en emploi et en accompagnement.

FILM / INTERVIEW DE L'EMPLOYEUR D'HENRY



QUESTIONS / REPOSSES

MOT DE LA FIN



10, lotissement Bardinet
97200 Fort-de-France

Deac972.aarpha@orange.fr

0696 33 49 40

0596 61 07 74

Merci pour
votre
attention

L'équipe du DEAc
Mars 2022

